



Accord GAEMC Industry

La signature **FO** ne s'arrête pas là !!

Comme 3 autres organisations syndicales, **FO** a signé l'accord GAEMC sur la BU Industry (cf notre tract du 8 février 2010).

Cet engagement ne s'arrête pas à une simple signature !!

Aujourd'hui, la Direction déploie ce projet et communique sur le dossier à tous les salariés des sites impactés.

Pour les signataires, ce déploiement de projet va commencer par la constitution des commissions de suivi centrale (niveau groupe) et locales (niveau sites).

Pour la commission de suivi locale de Sophia-Carros, l'équipe **FO** sera composée de :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Danielle BRAUN	Emmanuel REDA
Richard BOLZE	Christine COISY

Les représentants **FO** seront disponibles pour vous apporter informations, renseignements, soutien. Ils seront à votre écoute, veilleront au bon déroulement du processus piloté par le « Point Carrières » (Direction + cabinet ALTEDIA) et ils seront vos interlocuteurs vis-à-vis de la Direction locale.

FO tient à rappeler :

↪ Les départs, autant en DAMS qu'en projets personnels, restent basés sur le volontariat. Aucune pression, voire blocage de la hiérarchie, envers les salariés ne peut être acceptée, que ce soit pour freiner ou inciter au départ. Pour rappel, la hiérarchie n'a qu'un rôle d'information.

↪ Même si le DAMS concerne prioritairement les postes menacés, il revient à la Direction de prendre en compte tous les DAMS potentiels afin de favoriser un processus de roades et ainsi ouvrir des opportunités de reclassement pour les personnes dont le poste est menacé.

Nous resterons vigilants pendant toute la durée du projet (et au-delà) pour qu'en cas d'évolution favorable du volet conjoncturel, le nombre de suppressions de postes soit revu à la baisse.

En signant cet accord GAEMC Industry, **FO opte pour une GAEMC structurée, basée sur le volontariat.**

Vos représentants **FO seront ainsi présents en commission de suivi pour garantir l'application rigoureuse des dispositifs.**